

# Lille

## actualités



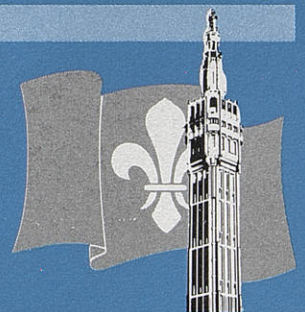
105/12

AVRIL 1985

L'Armée et  
l'emploi des jeunes... p.12



**Budget 1985:**  
rigueur, solidarité, avenir... p. 3



# SOMMAIRE

- **ÉDITORIAL**  
**PAR PIERRE MAUROY**  
« D'abord la solidarité » ..... p. 2
- **BUDGET 85 DE LA VILLE DE LILLE :**  
Passer d'un budget de croissance à un budget de rigueur sans traumatisme ..... p. 3 à 7
- **BUDGET DE LA COMMUNE ASSOCIÉE D'HELLEMMES :** ..... p. 8 à 9
- **EMPLOI-FORMATION**  
600 TUC avant la fin de l'année, à Lille, pour la formation et l'emploi des jeunes p. 10 à 12
- **SIGNATURE DU CONTRAT D'OBJECTIF 1984-85, POUR L'ACCUEIL DES SANS DOMICILE FIXE** ..... p. 13
- **LE RÉSEAU DE CHALEUR :**  
**RÉSONOR** ..... p. 14 et 15
- **L'EXTENSION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION**.. p. 16
- **L'ASSOCIATION LILLE-HELLEMMES :**  
**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD** ..... p. 17 et 18
- **LILLE-AMIE** ..... p. 19 à 23

## LILLE ACTUALITES

**Directeur de la publication :**  
Pierre MAUROY ;  
**Rédacteur en chef :**  
Monique BOUCHEZ ;

**Administration-direction-réalisation :**  
**Service communication et information municipale.**  
Hôtel de ville, LILLE

Imprimerie SCIA  
La Chapelle d'Armentières  
Dépôt légal 22011 Avril 85  
Mise en page  
Philippe Matton. (20) 07.52.74.

Editorial



## D'ABORD, LA SOLIDARITÉ

**L**a solidarité, la qualité de la vie dans les quartiers, l'adaptation de l'outil municipal, c'est-à-dire la réorganisation des services pour assurer l'autonomie des mairies des neuf villages dans la ville, sont les priorités qui ont guidé la municipalité dans l'élaboration du budget 1985.

Ce budget, voté le 23 mars, est, comme celui de l'an dernier, un budget de transition. Durant dix ans, nous avons mis à profit la croissance, pour faire de Lille une grande capitale régionale, pour lui donner des équipements et un environnement à la mesure de ses ambitions.

Lorsque la crise a multiplié ses effets sur les collectivités locales, nous avons fort heureusement bien avancé la réalisation de notre programme d'expansion. Je pense à la construction des grands équipements : stade, Palais des sports, Palais des congrès et de la musique..., à la mise en œuvre de notre politique culturelle et surtout aux vastes chantiers en cours, dans le Vieux-Lille, à Wazemmes, à Moulins, à Fives, aux abords de la Citadelle, dans le Sud...

Face à la crise, que devons-nous faire ? Nous ne pouvions pas, sauf à augmenter considérablement les impôts locaux, poursuivre la grande et belle politique d'investissements qui était la nôtre en période de croissance. Nous ne pouvions pas non plus — c'eût été remettre en cause tout ce qui avait été engagé précédemment — passer brutalement d'un budget de croissance à un budget de grande rigueur, c'est-à-dire sans augmentation des impôts.

Nous avons donc choisi la seule voie raisonnable : diminuer progressivement la pression fiscale, considérer 1984 et 1985 comme des années de transition, pour nous permettre, en 1986 — c'est l'engagement pris — de ne pas augmenter la contribution des Lillois.

Les priorités de 1985 ont été clairement définies. A Lille, nous avons voulu privilégier tout ce qui concourt, directement, à la qualité de la vie de nos concitoyens.

C'est d'abord, bien sûr, la solidarité à l'égard des plus démunis, des victimes de la crise et particulièrement des jeunes.

C'est aussi le renforcement de la démocratie locale, avec une décentralisation accrue. 1985 sera l'année de l'ouverture de la mairie du centre et d'une réelle autonomie des conseils de quartier, qui disposeront d'un budget propre.

C'est enfin la qualité de la vie dans les quartiers, avec la poursuite des vastes travaux en cours, avec la création de nouveaux espaces verts, de nouveaux équipements et de nouvelles habitations et un effort particulier pour l'entretien du patrimoine municipal existant.

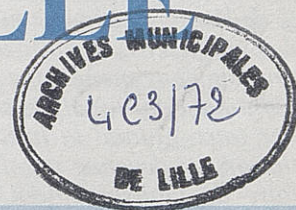
Ainsi, compte tenu de la rigueur des temps, Lille continue de se moderniser, continue de grandir et de s'embellir, mais se veut plus que jamais une ville attachée aux problèmes de tous les jours.

Pierre MAUROY  
Ancien Premier ministre  
Maire de Lille

*Pierre Mauroy*

Passer d'un budget de croissance à un budget de rigueur sans traumatisme : c'est le pari gagné par Pierre Mauroy, qui s'engage à ne pas augmenter le taux des impôts locaux en 1986.

# BUDGET 85 DE LA VILLE DE LILLE



Rigueur, imagination : pour la deuxième année consécutive, ce sont les mots qui caractérisent le budget de la ville de Lille présenté au Conseil Municipal de Lille le 23 mars dernier par M. Raymond Vaillant, Premier adjoint délégué aux Finances, et voté par la majorité de cette assemblée.



**L**a rigueur, Pierre Mauroy devait d'ailleurs expliquer pour quelles raisons elle s'appliquait, particulièrement depuis deux exercices : « *En dix ans, dit-il, nous avons transformé la ville. Cela a coûté de l'argent car nous ne sommes pas des magiciens, et nous avons dû emprunter pour mener une politique dynamique dont les effets sont reconnus par tous. Quand la lutte contre l'inflation est devenue un objectif prioritaire du Gouvernement, nous étions placés devant cette alternative : continuer à transformer la ville en ignorant la crise ou stopper brutalement les initiatives. Nous avons écarté ces deux solutions pour trouver une troisième voie qui consistait à passer, le plus rapidement possible, d'un budget de croissance à un budget de rigueur. C'est ce que nous avons fait, et je prends l'engagement que la réduction très sensible constatée cette année sur l'évolution de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle sera poursuivie. En 1986, il ne devrait plus y avoir d'augmentation en ce qui concerne le taux de ces taxes. Ainsi aurons-nous obtenu ce résultat sans traumatisme.* »

Cette démonstration n'a pas été entendue par l'opposition qui, par la voix de M. Lebeau — dont c'était la première intervention — a fait savoir « *qu'elle avait fait provisions de cactus* », pour combattre ce budget, et donc pour le refuser. A l'entendre, « *la ville continue à s'endetter et la rigueur ne s'applique ni en matière de personnel, ni aux dépenses de la commune* ». Arguments écartés par le Recteur Debeyre qui, au nom des personnalités, se félicite, en cette période de chômage, que le budget prévoit une forte augmentation des aides sociales et qu'il accentue la politique de décentralisation engagée il y a dix ans : « *le budget d'une commune doit être l'image fidèle de sa politique. Voilà qui est fait avec ce budget 1985* » conclut-il.

Pour M. Sylard, qui insiste lui aussi sur le caractère social de ce budget, une réforme de la fiscalité locale est nécessaire afin de mieux gérer la ville dans le sens de la justice et de l'efficacité. Constatant que ce budget « *s'inscrit dans une crise profonde, celle d'un système qui privilégie l'argent au détriment de la personne humaine* », il apporte le soutien des élus communistes.

Pour le Parti Socialiste, c'est M. Alain Cacheux qui démontre les difficultés rencontrées dans une période où la lutte contre l'inflation fait stagner les ressources, dans le temps même où les dépenses ont tendance à augmenter à cause du remboursement des emprunts contractés les années précédentes : « *c'est vrai que ce budget est difficile à établir, dit-il, mais il est caractérisé par la rigueur, la solidarité, et il est porteur d'avenir.* »

La rigueur, parce que selon lui, les dépenses et l'évolution de la pression fiscale sont bien maîtrisées. Il fait remarquer au passage que la taxe professionnelle perçue à Lille « *est en dessous du taux moyen de la communauté urbaine et que sa part dans les recettes fiscales de la*

*ville a diminué depuis quatre ans. Ce qui prouve, dit-il, que les efforts de modération mis en œuvre pour ne pas pénaliser les forces économiques se vérifient.* »

La solidarité se retrouve dans les choix en matière de fiscalité et en particulier dans la limitation de la taxe d'habitation, les mesures prises en faveur des plus défavorisés et des personnes âgées ainsi que pour les jeunes. « *Enfin, conclut-il, ce budget consacre des crédits importants à des secteurs porteurs d'avenir.* » Pour exemples, il cite la réorganisation des services, l'accentuation des efforts portés sur l'information et la communication, ainsi que sur la formation. Un vote positif, donc, pour le Parti Socialiste, rejoint sur cette même position par M. Vidal, au nom du P.S.U.



## FAIBLE AUGMENTATION DES TAXES LOCALES POUR 1985 :

- + 4,76 %  
pour la taxe d'habitation ;
- + 10,67 %  
pour la taxe sur le foncier bâti ;
- + 10,66 %  
pour la taxe sur le foncier non bâti ;
- + 4,76 %  
pour la taxe professionnelle.

C'est à M. Raymond Vaillant, premier adjoint, délégué aux finances, que revenait la mission de présenter le budget primitif de 1985 qui est « *certes, la traduction financière d'une volonté politique fondée sur des objectifs clairement définis dans le « contrat » que la municipalité a proposé aux Lilloises et aux Lillois en 1983, mais qui est aussi l'expression de notre volonté*


*de servir la ville et à travers elle l'ensemble de nos concitoyens* ».

Raymond Vaillant a rappelé que la démarche budgétaire du conseil municipal de Lille présentait la particularité de se dérouler en deux temps : tout d'abord, le vote du budget de l'investissement (il est intervenu le 22 décembre dernier), puis celui du fonctionnement qui était examiné l'autre soir.

Le programme 85 des équipements financiers par voie d'emprunt, de subvention, par le biais du fonds de compensation de la TVA, et de la dotation globale d'équipement, s'élève à 92 060 000 F, sur un total de dépenses de la section d'investissement de 139 631 757,25 F.

### Un budget global de 858 604 479,53 F

Efficacité, transparence, rigueur et cohérence avaient été les mots utilisés pour caractériser ce budget, dont la concrétisation sera apparente pour les Lillois grâce aux réalisations qu'il prévoit : maintenance des équipements scolaires, modernisation de l'éclairage public, aménagement de squares, de places, d'espaces verts, amélioration de l'environnement et de la sécurité des groupes HLM, aménagement dans les quartiers, et par exemple, pour Lille Sud, construction d'une salle de sports, et réalisation d'une étude opérationnelle.



M. Raymond Vaillant, Premier adjoint au maire de Lille, devant le site où s'implante la centrale thermique de Résonor (autour de lui, de gauche à droite : MM. Dassonville, Windels et Catesson, adjoints au maire, et M. Caillau, secrétaire général adjoint de la mairie).

Passant à la présentation du budget de fonctionnement, Raymond Vaillant a indiqué que le montant des recettes s'élevait à 718 972 722,28 F et que le montant du produit fiscal à prélever localement par les quatre taxes était de 358 774 302,29 F. Si l'on additionne les budgets d'investissement et de fonctionnement, on obtient donc le budget total de la ville de Lille qui s'élève, pour 1985, à 858 604 479,53 F.

Dès lors, l'évolution du taux des quatre taxes directes locales est le suivant : pour la taxe d'habitation : + 4,76 % par rapport à 1984 ; pour la taxe sur le foncier bâti : + 10,67 % ; pour la taxe sur le foncier non bâti : + 10,66 % ; pour la taxe professionnelle : + 4,76 %.

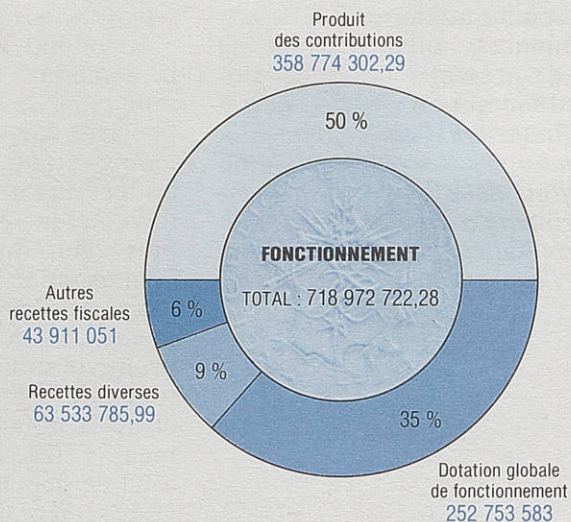
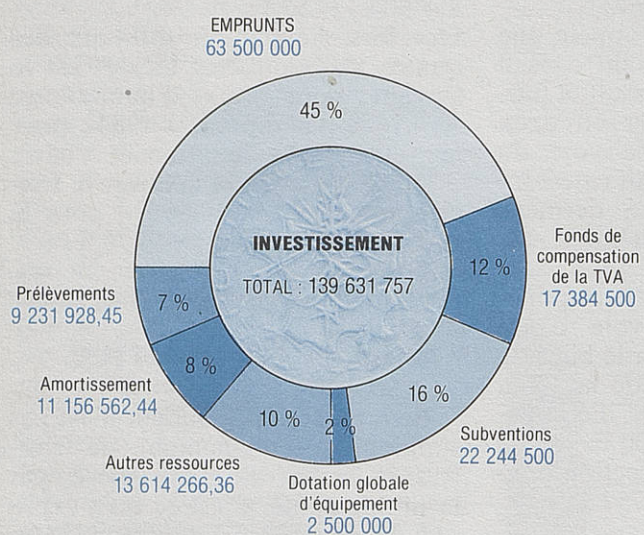
### La volonté décentralisatrice

Bien entendu, le budget n'est pas simplement l'alignement de chiffres. Il traduit les choix opérés par la municipalité. C'est ce qu'a expliqué M. Raymond Vaillant : « *l'évolution des dépenses, dit-il, outre les charges incompressibles, intègre l'ensemble des objectifs que nous entendons poursuivre dans la logique des dispositions passées ou à venir* ». Dans la perspective d'une continuité de la politique menée par la ville, il cite les mesures prises en faveur de l'épanouissement des concitoyens dans un cadre de vie harmonieux : le renforcement de la solidarité envers les plus démunis ou ceux — comme les jeunes — qui n'ont pu bénéficier d'une scolarisation ou d'une formation suffisante ; le développement de la démocratie locale, processus engagé depuis 1975. Sur ce dernier point, il rappelle la création des mairies de quartier, l'association avec la commune d'Hellemmes, et la nouvelle étape franchie dans « *la volonté décentralisatrice, en instituant en 1985 des budgets décentralisés par quartier, qui s'élèveront au total à 3 870 695 F. Ce n'est qu'une première expérience limitée cette année aux crédits d'entretien des bâtiments communaux, à une fraction des crédits d'animation et aux secours d'urgence, explique-t-il, mais ce mouvement ira en s'amplifiant au cours des prochains exercices* ».

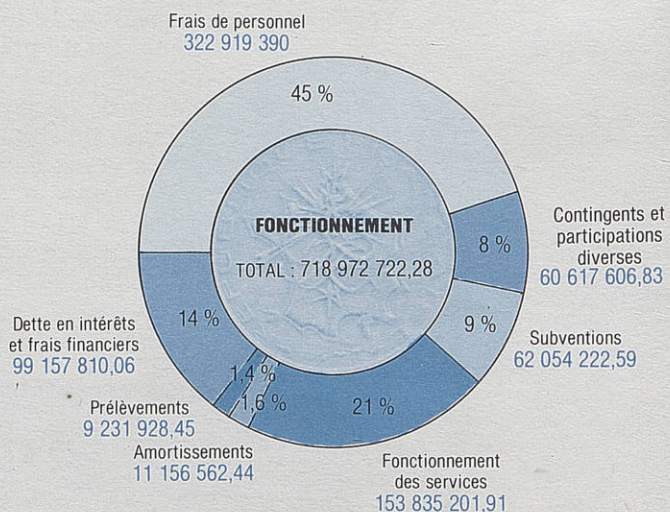
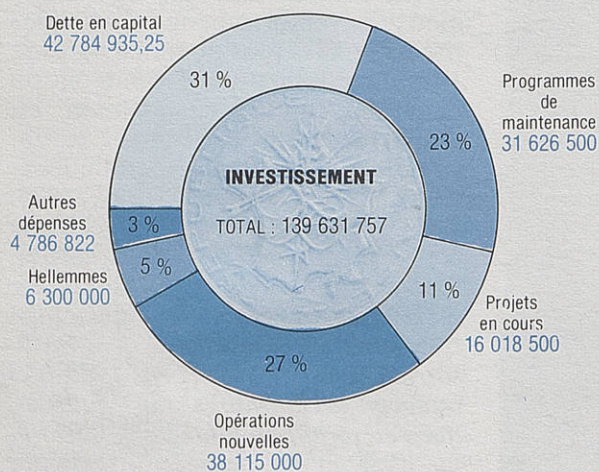
# VILLE DE LILLE

## Budget Primitif 1985

### RECETTES

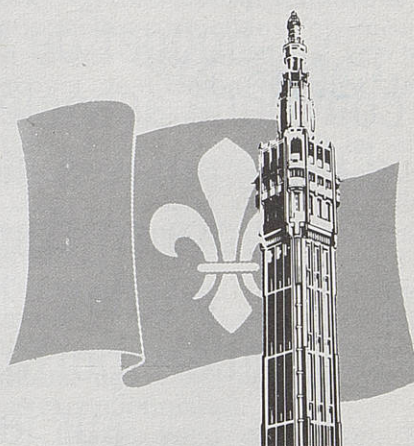
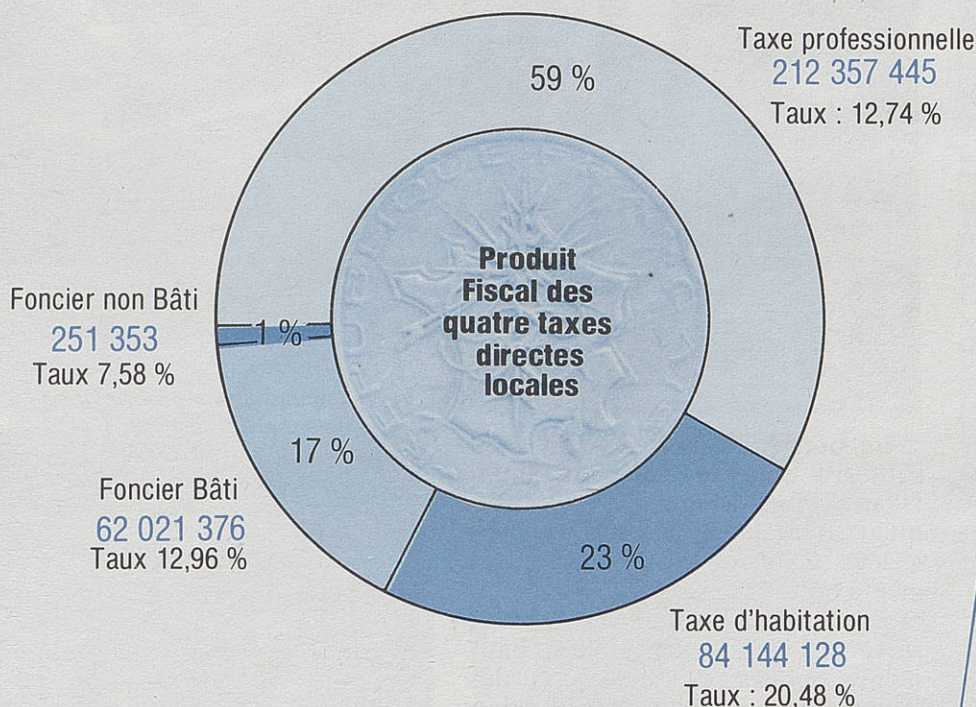


### DÉPENSES



# VILLE DE LILLE

## Budget Primitif 1985



### FÉLICITATIONS A M. BERNARD DEROSIER



Avant d'attaquer l'ordre du jour du Conseil Municipal, le maire de Lille a évoqué les dernières élections cantonales. Il a félicité les candidats victorieux, et a adressé ses encouragements à ceux qui n'avaient pas été élus. Il a particulièrement insisté sur la satisfaction qu'il éprouvait devant l'élection de Bernard Derosier maire délégué d'Hellemmes, à la présidence de l'Assemblée Départementale. Cette élection a eu lieu le vendredi 22 mars 1985.

## RÉCAPITULATIF

### DEPENSES

### RECETTES

#### INVESTISSEMENT

120 870 000

120 870 000

#### FONCTIONNEMENT

665 930 000

665 930 000

#### TOTAUX

786 800 000

786 800 000

# Budget d'Hellemmes :

Comme cela s'est passé pour Lille, le budget de la commune associée d'Hellemmes a été voté en deux parties : la première portait sur les investissements (le 10 décembre 1984) et la seconde sur le fonctionnement (le 25 février dernier). Si l'unanimité a été réunie sur l'investissement, par contre, l'opposition a refusé de voter le budget de fonctionnement, reprenant ses critiques habituelles contre l'association d'Hellemmes à Lille.



*Hellemmes : inauguration du lotissement « Le Parc Bocquet », le 23 février 1985*

Le budget d'investissement 1985 s'intègre dans le cadre du P.P.I. (Plan Pluri-Annuel d'Investissement) dont le montant pour 3 ans s'élève à 18 102 400 F. Le budget arrêté pour 1985 sera de 6 300 000 F et il permettra d'assurer les travaux suivants : maintenance des bâtiments publics, des écoles, et des équipements sportifs ; construction d'un réfectoire, rue Jean-Jaurès ; d'une crèche de 60 lits située à l'angle de la rue Faidherbe et de la rue Anatole-France, ainsi que d'un columbarium (au cimetière). Le complément du budget est affecté à des opérations en cours tels que les espaces verts, l'assainissement et l'éclairage public, l'acquisition de



*Les activités du centre d'animation maternelle*



matériels divers et des activités culturelles. A noter encore que la construction à l'angle de la rue Jean-d'Arc et de la rue Faidherbe de la résidence pour personnes âgées de 80 lits n'est pas financée par le budget communal, puisqu'elle bénéficie de subventions.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT : BUDGET « VÉRITÉ »

La loi P.L.M. du 31 décembre 1982 a accru les prérogatives des communes associées en matière budgétaire, et c'est la deuxième fois que la commune d'Hellemmes vote son budget de fonctionnement sous la nouvelle forme. Il s'agit d'un budget « vérité » qui tient compte de toutes les charges effectives assurées par la commune. En 1984, ce

budget était de 7 225 684 F. Il sera cette année de 8 019 422 F.

Budget vérité mais aussi responsable, car déterminé par un vote autonome de son contenu, dans le cadre de l'enveloppe globale discutée avec la ville de Lille. Enfin budget novateur, qui maintient les grandes orientations des années précédentes, tout en privilégiant certaines actions considérées comme prioritaires par le conseil communal.

## DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES

Priorités des priorités : la solidarité. Avec une augmentation de 20 % des crédits d'action sociale le budget répond à cette volonté en engageant également des opérations nouvelles (par exemple : les T.U.C. ou les chèques-vacances).

La promotion éducative est accentuée avec l'augmentation du crédit par élève destiné aux fournitures scolaires et à l'animation

culturelle, ainsi que par le subventionnement du site informatique créé au Club Léo Lagrange.

Le budget encourage les associations de jeunes avec par exemple « l'opération été » qui sera montée en 1985. Il encourage aussi l'activité sportive grâce à des subventions exceptionnelles permettant l'organisation d'une fête du sport, ou le concours de l'Union Sportive des travailleurs qui aura lieu en mai.

Enfin le budget confirme les efforts entrepris dans le domaine de la culture (festival du Mime), de l'environnement, et de l'Information Municipale.

Quant aux subventions, elles augmentent de 8,51 % par rapport à 1984 (+5,67 % si l'on exclut les subventions nouvelles ou les subventions exceptionnelles).

En faisant voter ce budget, le Maire Délégué, M. Bernard Derozier, a réaffirmé les motifs de satisfaction que la population hellemmoise pouvait tirer de son association avec Lille.



La nouvelle bibliothèque communale, située 11, rue Fénelon



En construction, le centre de rééducation des blessés de la route

# Un budget « vérité », responsable et novateur, qui sert les priorités de la commune.

# A Lille: 600 T.U.C. avant la fin de l'année pour la formation et l'emploi des jeunes

**L'**ensemble des signataires de la présente convention convient, à l'invitation de la municipalité de Lille, de coordonner leurs efforts pour offrir aux jeunes de 16 à 21 ans, les meilleures garanties dans le développement des travaux d'utilité collective sur la ville de Lille. »

Le texte de la convention cadre relative à l'organisation des Travaux d'Utilité Collective (T.U.C.) à Lille signée entre l'Etat, le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, le Conseil Général du Nord et la ville de Lille est très clair : les T.U.C. « constituent une mesure supplémentaire de nature à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ».

A Lille, l'organisation de cette nouvelle mesure a été confiée à la Mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, créée en septembre 1982 : elle doit « assurer la coordination humaine, technique, administrative et financière. »

« Nous sommes en fait un relais entre les différents intéressés, explique M. Godefroy, Directeur de la Mission Locale, entre les organismes de formation, les associations, les élus, les jeunes, etc... »

## Un tremplin

Les T.U.C. s'adressent aux jeunes de 16 à 21 ans désireux de trouver une activité, mais aussi de s'orienter vers une formation. « C'est une solution d'attente active », poursuit M. Godefroy.

Les collectivités locales, les établissements publics ou les associations sans but lucratif peuvent proposer des postes.

Les T.U.C. sont en fait une sorte de tremplin, une façon de prendre



Brigitte, au service de l'animation : une des premières à avoir un poste à la Mairie de Lille.

contact avec la vie professionnelle. De leur côté, les jeunes savent que ce n'est pas le prélude à une embauche. « Lorsqu'ils viennent nous demander un T.U.C., nous leur expliquons qu'ils ne doivent pas s'attendre à trouver une place définitive dans l'organisme qui les accueille », précise-t-on à la Mission. Ainsi la convention – et les responsables de la mission locale – insiste-t-elle sur la notion d'« objectif à atteindre ». Les jeunes entrent en fonction pour accomplir une tâche bien précise. « Ce sont souvent des projets que les associations (par ex.) n'ont pas encore eu le temps, ni l'argent, de mener à bien et qui, avec les T.U.C., peuvent être accomplis. Les jeunes n'entrent donc pas en concurrence avec les personnes qui veulent être embauchées. »

La création des T.U.C. est une formule qui plaît aux jeunes, mais aussi aux différents organismes.

Les postes proposés touchent un grand nombre d'activités : réhabilitation, entretien des espaces verts,

restauration commune... De nombreux secteurs d'activités sont concernés. Les T.U.C. peuvent durer de 3 mois à un an « en général, les associations qui proposent des postes pour 3 mois veulent d'abord tester ». Ensuite, ils renouvellent l'expérience.

« Certains jeunes qui ont déjà une formation particulière nous demandent des T.U.C. très précis, des T.U.C. qui leur apportent une formation complémentaire. D'autres n'ont aucune idée et acceptent n'importe quelle activité. » En fait, il faut un peu nuancer, et tous les cas se présentent.

Au début les organismes demandaient des jeunes qualifiés, aujourd'hui ils proposent des postes plus simples, plus accessibles.

« Les jeunes qui se présentent sont souvent en état d'échec scolaire. Beaucoup ont quitté l'école avant le C.A.P. » Les T.U.C. représentent pour eux un moyen de s'en sortir, de déboucher sur autre chose. Plus exactement un des moyens. La mis-

Lila : « Avant, j'avais l'impression de perdre mon temps ».



sion locale organise également le suivi des jeunes. « Nous les recevons tous les 15 jours afin de déterminer avec eux un itinéraire qui les prend là où ils sont et là où ils en sont pour les mener vers une formation qualifiante et un emploi. » Ils doivent également connaître les démarches administratives à accomplir, savoir établir un curriculum vitae... Des stages de formation, de remise à niveau, etc... viennent achever le dispositif.

## Une importante participation de la Ville de Lille

« En signant la convention, la Ville de Lille s'est entièrement investie dans le projet, observe M. Godefroy. Cela ne se passe pas ainsi partout et c'est ce qui fait l'originalité de cette convention. » La municipalité joue donc le rôle de coordinateur, entre

les différents partenaires concernés. Plus, en participant financièrement au fond d'intervention, « elle permet de faire des T.U.C. de qualité ».

La participation financière de la ville s'élève à 600 000 F par an, le conseil régional et le conseil général donnent chacun 100 F par jeune et par mois de stage. La plupart des associations concernées participent au fond d'intervention.

D'autre part, la ville de Lille, organisateur de 200 T.U.C., complète la rémunération des jeunes qui travaillent dans ses services en attribuant une somme supplémentaire de 500 F (rémunération prévue par l'Etat : 1 200 F). D'autres organisateurs peuvent préférer accorder des avantages en nature (hébergement, transport) comme le prévoit la convention cadre.

La mise en place des T.U.C. sera progressive et le nombre de postes devrait être de 600 avant décembre 1985. La mission locale a déjà reçu 422 propositions de postes pour Lille pour 61 organismes aujourd'hui conventionnés et si la demande des jeunes est beaucoup plus importante, l'existence même des T.U.C. leur offre une nouvelle chance d'insertion sociale et professionnelle.

## "C'est un peu comme une expérience professionnelle"

« J'en avais assez de rester inactive ! » Lila cherchait du travail depuis 6 mois. Toutes ses démarches auprès d'éventuels employeurs ont échoué. Pourtant, Lila a fait une année de droit après son bac.

« J'avais l'impression de perdre mon temps. » Après ses 6 mois de recherche, elle est allée à la mairie de quartier de Lille-Sud, pour se renseigner sur les T.U.C.

Lila a alors expliqué son cas. « J'allais avoir 21 ans à la fin de la semaine et on m'a alors affirmé que je n'avais plus droit aux T.U.C. J'ai insisté. » Lila a fait sa demande avant d'avoir les 21 ans fatidiques. « Il fallait que cela aille vite, et j'ai pris ce que l'on me proposait. »

Aujourd'hui, Lila a un poste pour un an : elle travaille dans un service de documentation.

Tout en ayant un T.U.C., Lila continue à chercher : « Il faut montrer que l'on est à la recherche d'un emploi. » Prudente, elle garde les doubles des lettres qu'elle envoie.

21 ans, diplômée, Lila est presque une exception parmi ceux qui se présentent à la Mission Locale. « Peux-être que les jeunes qui n'ont pas de diplôme voient le problème différemment. »

Une chose est sûre, pour elle, cela s'est fait très simplement. « Peut-être qu'à la suite de mon stage, je pourrais trouver un emploi, c'est un peu comme une expérience professionnelle. » Un premier contact avec le monde du travail.

Ainsi se sentira-t-elle mieux armée face aux employeurs « qui demandent toujours cette expérience ».

## Journée "information-emploi" à la citadelle



**L**E 43<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et de Commandement de Corps d'Armée organisait à la Citadelle, mardi 26 mars et pour la 4<sup>e</sup> fois, une journée « information-emploi » destinée aux 1 500 appelés qui effectuent leur service national dans cette unité.

La présence d'Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la Défense, et de

Michel Delebarre, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle marquait l'intérêt porté par le gouvernement pour ces journées « information-emploi ». Entourés de Pierre Mauroy, de Noël Josèphe, Président du Conseil régional, de Bernard Derosier, Président du Conseil général et de nombreuses autres personnalités, ils venaient apporter leur soutien à l'expérience menée par le Colonel

Braccoud, chef de corps du 43<sup>e</sup> R.I.C.C.A.

Près de 70 organismes socio-professionnels, publics ou privés, s'étaient déplacés afin de répondre aux questions des appelés soucieux de leur avenir professionnel.

L'action, engagée conjointement par les ministères de la Défense et du Travail, a pour but de faciliter les missions d'information et d'orientation. Mais les journées « information-emploi » ne représentent qu'une partie de cette action qui vise également à améliorer la qualification professionnelle des appelés et à les sensibiliser aux problèmes de l'emploi.

*« Les efforts doivent être coordonnés, patients, de longue durée, a souligné Mme Edwige Avice. Il ne s'agit pas d'une opération d'assistance ; il faut que ces jeunes désarmés voient qu'il y a des propositions concrètes, qu'ils ont la possibilité de s'orienter, d'être aidés dans leur recherche d'un emploi, d'une formation, d'une meilleure insertion au sortir du service militaire. »*

Depuis deux ans, les journées « information-emploi » connaissent un succès croissant, auprès des jeunes, mais aussi des entreprises (12 stands en mai 1983, 26 en décembre de la même année, 56 en novembre 84).

Après la journée de novembre de l'année dernière, 41 emplois fermes ont été trouvés et 84 procédures d'embauche engagées. Pour terminer sa journée lilloise, Mme Edwige Avice, accompagnée de Pierre Mauroy et en présence du Général Bizard, commandant de la 2<sup>e</sup> Région Militaire, a visité l'exposition « Des soldats et des hommes » dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville.

**Notre photo :** de gauche à droite, Pierre Mauroy, Michel Delebarre, Edwige Avice et Noël Josèphe.

## L'armée et l'emploi des jeunes

# L'accueil des sans-domicile fixe durant l'hiver 1984-85

**A** la mi-mars, un contrat d'objectif liant cinq associations : l'Armée du Salut, l'Association d'Accueil et de Réinsertion, la Croix-Rouge Française, le Secours Populaire Français, la Communauté d'Emmaüs, et la Ville de Lille, pour l'accueil des sans-domicile fixe durant l'hiver 1984-1985, était signé par les représentants de ces différentes associations et M. Bernard Roman, Adjoint au Maire, Délégué à l'Action Sociale.

Bien entendu, la Municipalité Lilloise et ces associations n'avaient pas attendu la signature de ce

contrat pour agir. Cette signature, précisait M. Bernard Roman, est « un symbole : elle signifie qu'à Lille, on essaye de répondre tous ensemble à ce problème social, en regroupant des partenaires qui ne travaillent pas forcément ensemble. »

Aussi, dès décembre, dans le cadre de la lutte contre les situations de pauvreté et de précarité, la Municipalité Lilloise a mis en œuvre, avec le concours de l'Etat et ces associations, un dispositif d'aide à l'hébergement et à l'accueil d'urgence pour les mois d'hiver. Elle a renouvelé ainsi l'opération qui avait permis lors de l'hiver 1983-1984, un accueil plus important des person-

nes sans domicile fixe. Mais cette mesure ne concernait que les hommes. Cette année, elle s'est appliquée aux femmes seules ou avec enfants.

Cette opération s'est concrétisée par un certain nombre de services : au niveau de l'accueil de nuit (rue Benignat pour les hommes et rue Paul-Lafargue pour les femmes), de l'accueil de jour (rue Maracci), d'aide vestimentaire et de repas. Ce dispositif a bénéficié d'une aide financière importante du ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale qui a financé l'opération à 50 %.



# LE RÉSEAU DE CHALEUR DE LILLE : UNE SOLUTION D'AVENIR POUR DES MILLIERS DE LILLOIS

**D**epuis plus de vingt ans déjà, des milliers de Lillois vivent la réalité du chauffage urbain. Et dans ce domaine, la Municipalité de Lille a été précurseur. Mais la crise de l'énergie et l'élévation des charges de chauffage, qui en est résultée, ont fait apparaître deux nécessités : d'une part, l'extension du réseau de chaleur de manière à raccorder le maximum d'usagers, et d'autre part, la substitution du charbon au fuel.

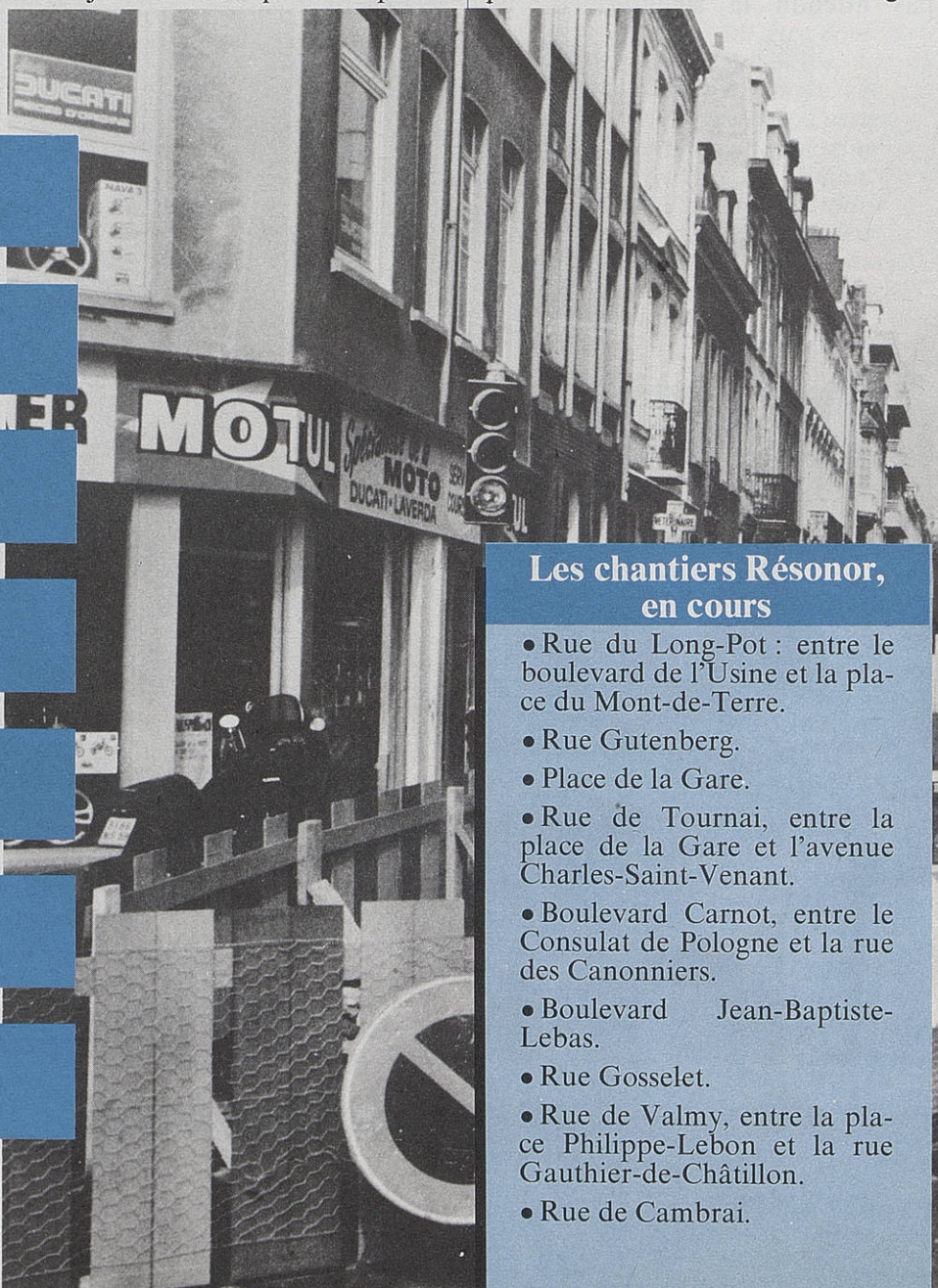
## Qu'est-ce que Résonor ?

Soucieuse de mettre en pratique la politique nationale de diversification des sources d'énergie, dans des conditions économiquement attractives, et en profitant du potentiel déjà existant, représenté par le

réseau de chauffage urbain du quartier Saint-Sauveur, la ville de Lille a constitué, avec d'autres partenaires intéressés à cet objectif (Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie, Office Public HLM de la Communauté Urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing...) la Société Anonyme d'Économie Mixte Résonor (dont le président est M. Raymond Vaillant, Premier adjoint au Maire de Lille) et lui a délégué la charge de conduire cette opération.

L'objectif de Résonor est de fournir à ses abonnés l'énergie la moins chère de Lille et d'amplifier cet avantage dans les années à venir.

Le souci de Résonor a été, dans un premier temps, de substituer du charbon aux hydrocarbures. Résonor étudie actuellement la possibilité d'étendre le réseau à d'autres communes de la communauté urbaine (c'est le cas de Mons-en-Barœul). Cela aurait l'avantage de pouvoir valoriser d'autres énergies



## Les chantiers Résonor, en cours

- Rue du Long-Pot : entre le boulevard de l'Usine et la place du Mont-de-Terre.
- Rue Gutenberg.
- Place de la Gare.
- Rue de Tournai, entre la place de la Gare et l'avenue Charles-Saint-Venant.
- Boulevard Carnot, entre le Consulat de Pologne et la rue des Canonniers.
- Boulevard Jean-Baptiste-Lebas.
- Rue Gosselet.
- Rue de Valmy, entre la place Philippe-Lebon et la rue Gauthier-de-Châtillon.
- Rue de Cambrai.

locales, telles que les rejets thermiques d'un certain nombre d'industries ou la chaleur produite par certaines des usines d'incinération d'ordures ménagères de la CUDL.

## La réalisation des travaux : limiter les problèmes pour les riverains

L'achèvement des travaux est fixé pour la fin de l'année 1986, sachant que le « gros » des travaux sera accompli pour novembre 1985. Il faut compter que l'avancement du chantier doit être d'environ deux cent mètres, tous les six à huit semaines. Sauf cas particulier, la durée de l'intervention en un point donné est donc de l'ordre de deux à trois mois.

La réalisation du réseau de chauffage urbain en ville crée et va créer incontestablement des difficultés pour le trafic urbain et les riverains. Mais le tracé du réseau a été soigneusement étudié, afin de limiter les problèmes. C'est le cas pour le premier tronçon dont la réalisation a débuté en novembre 1984.

Une volonté d'ouverture et de dialogue, la concertation avec les associations et riverains concernés ont été essentielles, afin de limiter au maximum l'emprise et la durée des chantiers de voirie (dans l'intérêt collectif, par exemple pour le chantier de la centrale du Mont-de-Terre, le chantier a été refermé durant les fêtes de fin d'année, afin de ne pas perturber la vie commerciale de ce quartier). Cette politique de concertation, qui tient compte des problèmes posés aux riverains, se poursuit. Et vous pouvez soumettre tous vos problèmes et poser toutes vos questions au numéro de téléphone suivant : Résonor 30.97.17.

## L'extension du réseau de chauffage urbain

L'extension du chauffage urbain aux dimensions de la ville de Lille militait pour un retour au charbon des chaufferies existantes et la création d'une nouvelle centrale thermique charbon. Celle-ci a été implantée sur un terrain de quatre hectares environ, situé au « Mont-de-Terre ». Cette surface importante était nécessaire, d'une part pour l'implantation des équipements de combustion et de protection de l'environnement, et d'autre part, pour une desserte facile par voie ferroviaire. Le réseau de distribution est conçu de façon à desservir un maximum d'usagers. Il s'engage à travers la ville un peu à la façon d'un trident, pour alimenter une branche est (desservant le secteur de Fives-Lille), une branche nord (empruntant les boulevards périphériques du sud de la ville) et une branche centrale (desservant le centre de l'agglomération et assurant la jonction avec le réseau existant).

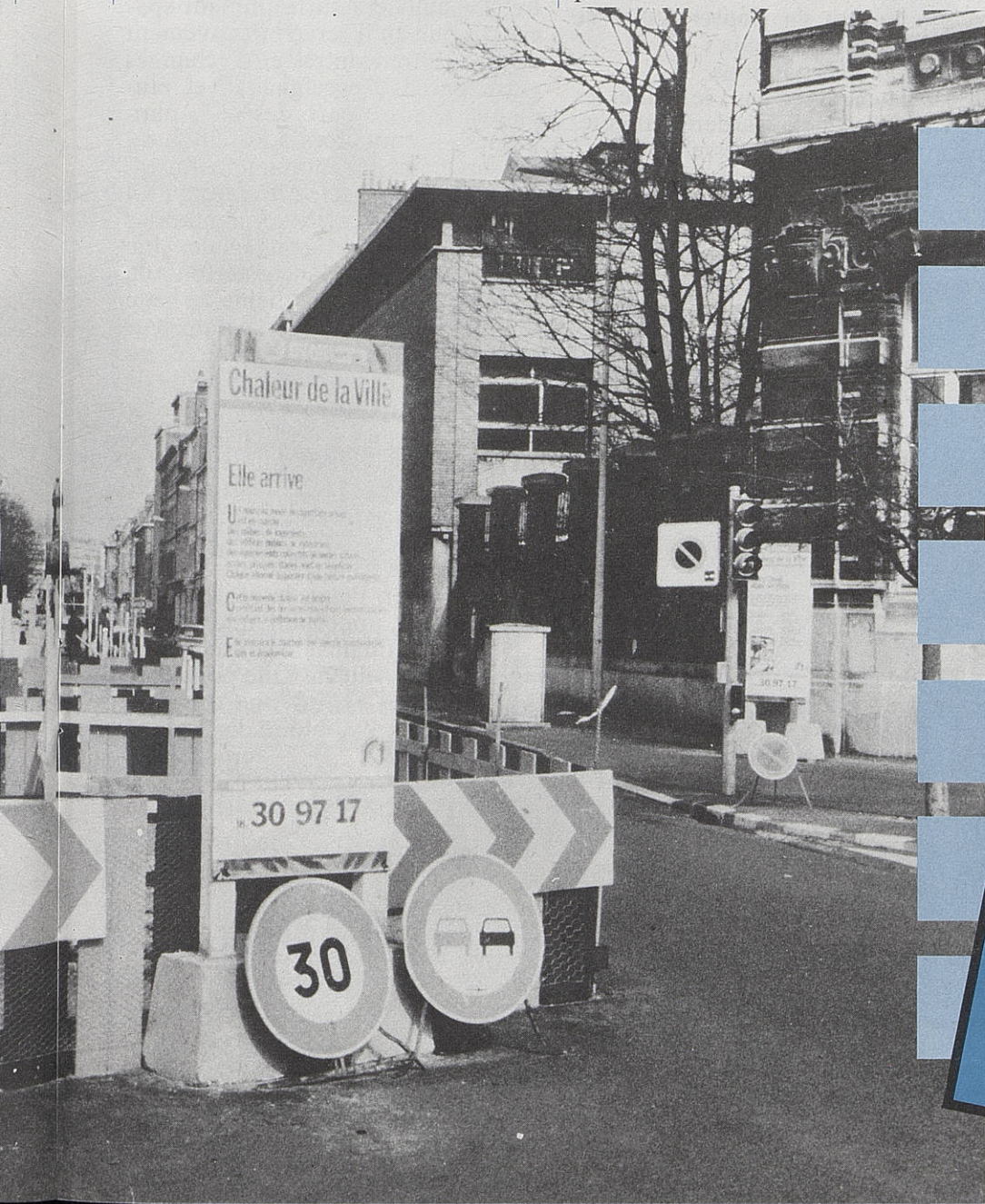
Là où le tissu urbain le permet, là où les sources d'énergie sont proches, le réseau de chaleur est une solution d'avenir. Indépendamment des économies de devises qu'il engendre, il permet une utilisation modulée des différentes sources d'énergie en fonction de deux critères : sécurité et gestion au meilleur coût.

L'extension du réseau qui est en cours va permettre à un plus grand nombre d'usagers de bénéficier de cette « énergie tranquille ».



**30.97.17**  
Un numéro pour régler  
vos problèmes

Riverains, si les travaux de Résonor vous occasionnent quelques soucis, ou si vous voulez tout simplement être informés : Appelez le 30.97.17. Une réponse vous sera donnée au problème que vous poserez.



# LE CONSERVATOIRE POUSSE SES MURS.

Cœur historique de Lille, le Vieux-Lille est en pleine renaissance grâce aux efforts menés depuis quelques années dans ce secteur sauvegardé.

Agé de 250 ans, le Conservatoire National de Région de Musique, d'Art Dramatique et de Danse, implanté place du Concert, constitue l'un des pôles d'attraction de ce quartier.

1 400 élèves suivent les cours dispensés par le Conservatoire National, place du Concert et rue Royale.

Les bâtiments de la rue Royale devant être libérés dans un avenir proche, le problème crucial de nouveaux locaux s'est posé.

## Le projet Legros

Le projet d'extension proposé par l'Architecte Legros a été retenu après une large consultation des concepteurs et un concours présenté auprès d'une commission technique municipale réunissant des élus, des techniciens municipaux et des représentants des monuments historiques. Il prévoit l'extension du bâtiment de la place du Concert vers l'avenue du Peuple-Belge.

Le nouveau bâtiment se développera sur trois façades : place du Concert, avec l'auditorium, rue Colas, avec le bâtiment des classes

d'instruments et avenue du Peuple Belge, avec la façade d'entrées.

Cette répartition permettra donc un double accès au Conservatoire : place du Concert et rue A.-Colas.

Cela facilitera notamment l'accueil des élèves. En effet, des enfants de très bas âge fréquentent les cours du Conservatoire : classes d'éveil et classes d'accueil à horaires aménagés. L'accès au parking des véhicules a été placé avenue du Peuple-Belge, le stationnement lui-même étant organisé en sous-sol.

## L'aménagement intérieur

L'extension du Conservatoire se développe sur 6 niveaux :

- **Sous-sol** : les parkings.
- **Rez-de-chaussée bas** : le hall et les services d'accueil (garderie, attente, permanences des professeurs).

On trouve également des classes de solfège, des salles d'orchestre, d'art lyrique et de percussions.

- **Rez-de-chaussée haut** : établi au même niveau que le rez-de-chaussée du bâtiment place du Concert, le rez-de-chaussée haut regroupe les salles de solfège. Une galerie de liaison surplombe en balcon les salles d'orchestre et d'art lyrique.

- **Premier étage** : l'ensemble administration, bibliothèque et classe d'enseignement général est complété par une partie des salles d'instruments.

- **Deuxième étage** : l'autre partie des salles d'instruments.

- **Troisième étage** : locaux réservés à la danse.

En ce qui concerne le volume général du bâtiment et le caractère des façades, on peut souligner certains éléments ; sur la rue Colas, très étroite, on exploitera les éléments suivants : porche en creux, jeux de différences de hauteur et de toiture.

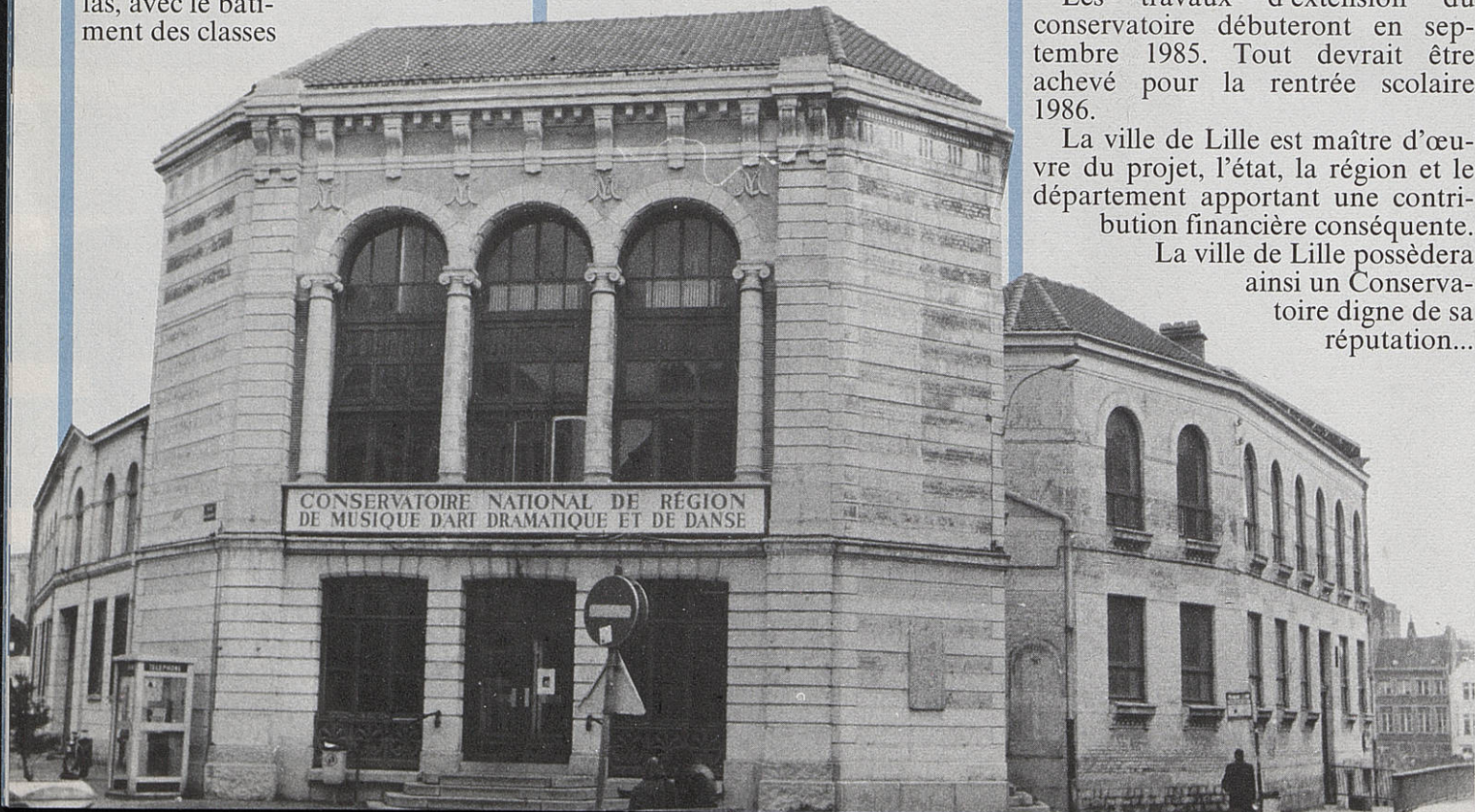
Sur l'avenue du Peuple-Belge, il est prévu un « pignon » en belvédère.

A l'intérieur du bâtiment, tout a été pensé pour éviter le sentiment d'enfermement que procurent les bâtiments protégés acoustiquement. Aussi, il est prévu en hall, éclairé naturellement et donnant sur la cour de détente et la rue, avec des vues possibles d'un niveau sur l'autre. Le hall sera suffisamment spacieux pour qu'il serve effectivement de lieu de rencontres et d'échanges entre parents, enseignants, et étudiants. D'autre part, des sas « phoniques » seront créés. Le souhait du conservateur des monuments historiques a été respecté : le tracé au sol rappelle, en effet, les implantations de la fondation de la collégiale. Une sculpture sera implantée au fond de la cour intérieure. Le thème de cette sculpture pourrait allier, « dans leur relation respectueuse à la durée du temps, l'espace musical et celui de l'histoire du quartier »...

Les travaux d'extension du conservatoire débuteront en septembre 1985. Tout devrait être achevé pour la rentrée scolaire 1986.

La ville de Lille est maître d'œuvre du projet, l'état, la région et le département apportant une contribution financière conséquente.

La ville de Lille possèdera ainsi un Conservatoire digne de sa réputation...





# L'ASSOCIATION LILLE-HELLEMMES ACTUALISÉE PAR LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD



**C'**est un document de 19 pages, qui a reçu les signatures de Pierre Mauroy, Maire de Lille, et de Bernard Derosier, Maire délégué d'Hellemmes le 2 mars dernier, dans la salle Léo Lagrange située à deux pas de la Mairie d'Hellemmes.

Un document qui s'intitule « protocole d'accord régissant les relations entre Lille et Hellemmes », et qui porte au haut de sa dernière page une mention indiquant que « la présente convention devra être actualisée en permanence ». Ce qui montre bien que les liens tissés entre Lille et Hellemmes, s'ils symbolisent le mariage « de cœur et de raison » conclu en 1977, laissent à chacun des partenaires suffisamment de liberté pour permettre leur épanouissement.

La cérémonie a permis de rappeler l'histoire de cette association et les réalisations qu'elle avait rendues possibles. Une exposition avait d'ailleurs été organisée pour faire cette démonstration grâce à de nombreuses photos.

C'est le 24 avril 1977 que Lille et Hellemmes scellaient leur destin commun en procédant officiellement à leur association. Cette volonté s'était manifestée dès le 19 décembre 1976 par la signature d'une première convention entre les communes, mais il avait fallu attendre l'issue des élections municipales pour concrétiser ce mariage. « Pour

la ville de Lille, remarquait Pierre Mauroy, cette association constituait un événement considérable. La plus petite des grandes villes de France, à l'étroit dans ses 2 200 hectares, ne s'était plus agrandie depuis un siècle, depuis les décrets de Napoléon III lui annexant les communes de Moulins, Wazemmes, Esquermes et Fives. Pour Hellemmes, malgré quelques craintes vite dissipées, cette association représentait un espoir, une chance de développement. »

## Réalisations et projets

Cette dernière appréciation était confirmée par Bernard Derosier qui apportait pour preuve la liste des réalisations effectuées depuis 8 ans : le centre de loisirs Gustave Engrand a fait peau neuve et il est devenu un lieu de loisirs et de promenade pour l'ensemble de la population ; la salle Léo Lagrange, rénovée, peut maintenant accueillir les manifestations des nombreuses associations de la commune ainsi que des spectacles ; quant au complexe sportif Arthur Cornette, inauguré en juin dernier, il fait l'admiration de tous ceux qui l'utilisent. A ces investissements importants, Bernard Derosier ajoutait les aménagements entrepris au sein des écoles, dans l'ancienne mairie, l'école de musique, les différents foyers des aînés ainsi que l'éclairage public, l'installation de nouveaux logements, l'aménagement de nouveaux équipements existants et l'implantation d'une imprimerie sur une friche industrielle. De plus, existent des projets avec l'ouverture prochaine du centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle dans le quartier du Pavé du Moulin, la construction d'une maison d'accueil de 80 lits pour personnes âgées, celle d'une crèche de 60 lits et d'un centre socio-culturel.

## Une large concertation

Tout cela s'est fait dans le respect de l'identité de la commune associée, comme le disait Pierre Mauroy : « la commune a gardé son nom,

son Maire et son hôtel de ville... Nous sommes aujourd'hui bien loin de la formule de la fusion pure et simple, c'est-à-dire de l'absorption d'une commune par une autre comme ce fut le cas pour Fives et pour Wazemmes, des villages auxquels nous rendons d'ailleurs aujourd'hui justice dans le cadre de notre politique de décentralisation ».

D'ailleurs, ajoutait-il, dans le souci d'une coopération exemplaire préservant les intérêts de la population hellemmoise, « nous avons retenu le principe d'une concertation très large s'appliquant à l'ensemble des activités municipales, étendant le pouvoir d'avis du conseil communal à tous les sujets, à tous les dossiers d'intérêt général qui relèvent en principe de la compétence de Lille ».

Même conviction chez Bernard Derosier qui pense indispensable « d'encourager la coopération inter-

communale et les regroupements volontaires ».

Bien entendu, un hommage appuyé fut rendu à celui qui a permis cette coopération : « comme toujours, quelques hommes ont joué un rôle décisif », déclarait Pierre Mauroy. Arthur Cornette, sans qui rien n'aurait été possible, a montré une lucidité, un courage hors du commun. Au sens strict du terme, il a dépassé sa propre personne pour servir, à partir d'une claire vision de l'avenir, sa ville. Si rien ne change, disait-il, Hellemmes sera coincée entre deux importantes cités puissamment équipées dans tous les domaines. Elle sera condamnée à vivoter comme un quartier déshérité. Je pense qu'il avait raison. Que vaut l'indépendance d'une commune qui n'a pas les moyens de ses ambitions ? »

### HELLEMMES : création d'une commission extra-communale de gérontologie

Une commission extra-communale de Gérontologie dont le but est d'étudier les problèmes qui intéressent le troisième âge, d'assurer une liaison entre les groupements de personnes âgées, et d'encourager toutes initiatives dans ce domaine, vient d'être créée par le Conseil Communal du 25 février dernier.

Cette création traduit la volonté de mettre en place une structure de concertation très large comme le montre la composition retenue : dix

membres de droit (le Maire, et six Conseillers Communaux, deux membres de la Commission Administrative du B.A.S. et le Directeur des Services Sociaux) ; dix membres associés (représentants de l'Association des Aides Ménagères, l'association des Vieux de France, des retraités C.F.D.T., F.O., C.G.T., du Centre de Soins P. CLERMONT, du Club Léo Lagrange et de chacun des trois foyers d'aînés).

### HELLEMMES : un local pour les demandeurs d'emploi

Décidée par le Conseil Communal du 25 février dernier, la création d'un local pour les demandeurs d'emploi est effective depuis le 15 mai dernier.

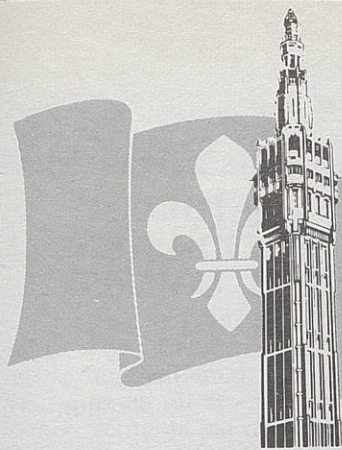
Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h, dans un local installé dans la Mairie, un agent communal aide les demandeurs d'emploi à effectuer toutes démarches, notamment en

remplissant les dossiers ou en rédigeant les courriers.

Ce local comporte un bureau, la mise à disposition de la presse locale, des petites annonces, et un téléphone.

Pour tout renseignement, s'adresser aux services sociaux de la Mairie d'Hellemmes au 56.87.43 poste 41.





# Lille amie

## LES JOURNAUX ÉLECTRONIQUES...



### 500 messages différents en moins de 3 mois

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1985, six panneaux d'information, appelés « journaux électroniques », diffusent les messages émanant des diverses associations lilloises.

Ces journaux électroniques sont implantés dans les endroits suivants : gare de Lille, place de Béthune, rue Neuve, place Rihour, square Foch et place Hentgès à Hellemmes.

La municipalité lilloise a décidé, lors du conseil municipal de décembre 1984, d'offrir ce « petit cadeau de Noël » aux Lillois, dans le souci de les associer encore plus étroitement, par le biais de l'information, à la vie de la cité.

Ainsi, à partir d'un micro-ordinateur installé à l'hôtel de ville, on « pianote » les informations destinées aux journaux électroniques. A la fin mars, le recensement effectué permettait de comptabiliser 500 messages différents, se répartissant dans les

catégories suivantes : vie pratique, loisirs, social, sports, culture, chantiers en cours dans la ville... On peut mieux faire, c'est sûr ! Alors, associations de Lille-Hellemmes, écrivez-moi : Service Communication et Information municipale, hôtel de ville de Lille.

## FOIRE INTERNATIONALE DE LILLE

### 15 chaînes de télévision sur le stand de la ville de Lille

Résolument tourné vers les nouvelles technologies, le stand de la ville de Lille, installé dans le Grand Palais de la Foire Internationale, aura pour thème le câblage de l'agglomération lilloise, et en montrera donc l'une des applications les plus immédiates : la télédistribution.

La ville de Lille a souhaité expliquer aux visiteurs, toujours très nombreux, quelles seront les possibilités nouvelles offertes par le câblage en fibre optique, à commencer par la réception à domicile de 15 chaînes de télévision. Parmi celles-ci figureront les chaînes de télévision locale, ce qui constitue une innovation par rapport à la situation actuelle. Mais le câblage en fibre optique permet également d'autres applications : le visiophone, la télématique, la télé-alarme, la télé-surveillance, la télé-conférence, les

relations entre entreprises, etc... dont certaines d'entre-elles seront en démonstration dans ce stand.

Sur un mur d'image installé grâce à la coopération de TDF (Télédiffusion de France) et des entreprises régionales Desmet et Vélec, 15 programmes seront proposés simultanément aux visiteurs : les chaînes françaises du service public et Canal-Plus ; les chaînes belges ; les chaînes anglaises ; RTL ; Antiope, et deux canaux réservés à la projection de films réalisés dans la région par des entreprises privées, des associations ou des collectivités.

La Mission TV Câble, présidée par Bernard Schreiner, apportera elle aussi son concours par la présentation de panneaux qui expliquent les enjeux du câblage pour la France. Sur le stand de la ville de Lille seront distribuées des documentations concernant l'application de cette nouvelle technologie, et il sera possible d'obtenir tous les renseignements souhaitables.





# Lille amie

En moins de cinq ans (sa création remonte à l'automne 80), Inter'Age est devenue l'une des associations les plus importantes de Lille puisqu'elle compte aujourd'hui près de 6 000 adhérents. Au fil des années, ses activités se sont considérablement diversifiées. Au départ, il s'agissait de proposer aux Lillois, mais aussi aux clubs venus de l'extérieur, les activités théâtrales entrant dans le cadre des « Rendez-Vous du Sébastopol » qui se déroulent chaque mois. Puis, l'accueil des groupes extérieurs a été organisé, dans le temps même où l'association se mettait à proposer des circuits touristiques régionaux et des voyages internationaux. Aujourd'hui, ces initiatives se sont encore développées puisqu'un véritable programme de loisirs est édité pour expliquer aux adhérents (mais aussi à tous les Lillois) un ensemble d'activités touristiques allant de l'excursion au séjour en Chine, en passant par des week-ends, des mini-vacances ou des voyages dans les pays européens.

Présidée par M. Raymond Vaillant, cette association a son siège, 3, rue Desmazières à Lille. Sa philosophie est de permettre le rapprochement entre les générations (d'où

## AVEC INTER AGE, TOUS LES RÊVES SONT PERMIS

Si vous souhaitez vous inscrire à l'une de ces activités, il convient de vous rapprocher de l'association Inter'Age, 3, rue Desmazières, aux heures de permanences : tous les jours, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h.

# INTER AGE

son nom « Inter'Age ») en proposant des activités susceptibles d'intéresser tout le monde. Jusqu'à présent, et pour des raisons qui sont liées probablement à leur disponibilité, les retraités sont les plus nombreux, mais il est courant de rencontrer des enfants ou des petits-enfants dans certaines activités qui sont offertes.

A partir de spectacles de variétés, l'association a diversifié ses propositions en ajoutant des activités touristiques ainsi que des activités d'accueil (groupes extérieurs reçus à Lille) ou de divertissement (thé-dansant ou réveillon). Le programme des spectacles du Sébastopol est connu à chaque rentrée, c'est-à-dire après les vacan-

ces d'été. Par contre, le programme de loisirs est édité au début de l'année. Pour 1985, on y trouve des séjours en Roumanie, en Grèce, en Chine, en Yougoslavie, aux Baléares, à Vaison-la-Romaine, à Ambleteuse et en Alsace. S'y ajoutent des week-ends à Jersey, à Paris, à Amsterdam et en Normandie, sur les plages du débarquement.

Enfin, un programme de 18 excursions d'une journée en France et en Belgique est prévu.

## S.O.S. RACISME A UN « NOUVEAU POTE » : PIERRE MAUROY

Le 22 mars, Pierre Mauroy a épinglé au revers de son veston, comme des dizaines de milliers de Français, la désormais célèbre main d'amitié « Touche pas à mon pote ».

Ce jour là, une délégation de l'Association S.O.S. Ra-

## « LILLE PROPRE... GRACE A VOUS »

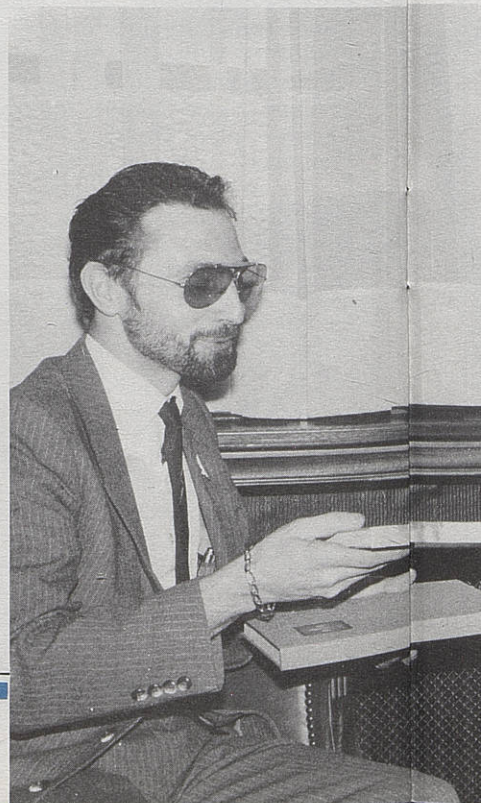
Vous le copierez 100 fois : « Lille propre... grâce à vous » ! La municipalité lilloise lance, à la fin avril, une vaste campagne d'information et de sensibilisation concernant la propreté publique. Il s'agit d'une part, de sensibiliser la population lilloise et aussi la population non-lilloise (en effet, 400 000 personnes déferlent sur Lille tous les jours) ; et d'autre part, de démontrer le travail effectué par les services mu-

nicipaux en matière de propreté.

Ainsi, une exposition itinérante s'installera dans chacune des 9 mairies de quartier, pour une durée d'une quinzaine de jours. Cette exposition est constituée de deux panneaux d'informations et d'un écran de télévision. Deux films, d'une durée de huit minutes chacun, seront projetés. Le premier film, un peu agressif, est basé sur des

interviews de Lillois et de Lilloises et leurs revendications. Le second film explique la façon dont fonctionne le service de la voirie, en matière de nettoyage : la réorganisation du service central et la responsabilité des mairies de quartier.

Début mai, tous les Lillois recevront dans leurs boîtes à lettres un petit dépliant explicatif, concernant la campagne de propreté. Alors ? « Lille propre grâce à vous »... une petite leçon d'instruction civique.



## BONJOUR L'AMBIANCE... AU CARNAVAL 1985

Le carnaval 1985, le 9<sup>e</sup> du genre, s'est achevé en beauté : le bouquet final, si l'on peut dire, en fut la « nuit du look », véritable bal masqué, Salle Salengro ! Les carnavaliers se sont séparés vers « 1 heure du mat' » après un charivari sonore et la sara-bande finale.

Bon millésime que le carnaval 85, où la « mobilisation générale » fut déclarée dans les quartiers lillois.

Les enfants des écoles primaires ont défilé dans les rues, le samedi 23 mars, sous des pluies de confettis et des flots de serpentins multicolores, avec beaucoup d'enthousiasme. Alors, haut les masques... pour le carnaval 10<sup>e</sup> édition !



cisme, conduite par son Secrétaire Général Raphaël Comby et des représentants des associations locales de S.O.S. Racisme de Lille, Roubaix, Tourcoing, était reçue par le Maire de Lille. La délégation remettait solennellement à Pierre Mauroy la célèbre petite main.

« Vous menez un vrai combat, généreux, indispensable » leur a déclaré le Maire sous le Beffroi, symbole à ses yeux de l'égalité des hommes dans la cité. « Que ceux qui

ont des responsabilités civiles ne se contentent pas de discours » a-t-il ajouté.

Belle occasion pour le Maire de Lille d'évoquer un problème d'actualité, celui des nomades : « la région du Nord se doit de trouver une solution qui respecte la sédentarisation des uns et le nomadisme des autres ». Et de regretter que les élus au niveau de la Communauté Urbaine de Lille n'aient pu trouver un terrain d'entente sur la question des « nomades »...

## LE BADMINTON, UN SPORT NOUVEAU ? EH BIEN, NON !

Les championnats internationaux de badminton se sont déroulés au Palais Saint-Sauveur, les 6 et 7 avril. Bien que ses origines soient assez imprécises, on a retrouvé des traces du badminton, pratiqué en Chine, il y a près de deux mille ans.

En 1860, lors d'une « party » à Badminton-House, en Grande-Bretagne, le badminton moderne est né, certainement issu des vapeurs de champagne consommé ce jour-là !

En 1877, le jeu fut modifié. Et en 1908, les premiers internationaux sont organisés à Dieppe.

### Un sport de compétition

Comme les autres sports, le « badminton » est marqué dans son évolution par des joueurs qui ont modifié la technique, la tactique, et l'aspect physique de ce sport.

En mars 1979, la Fédération française de badminton est créée et elle quitte « l'aile » du tennis. La Fédération organise des compétitions nationales et internationales,

et assurent une présence française dans les compétitions à l'étranger.

### Comment devenir « pro » ?

Le badminton, ce n'est surtout pas — ou ce n'est pas seulement — le petit jeu désordonné auquel Monsieur Toulemonde s'adonne sur la plage ou en terrain de camping, et rarement dans les conditions climatiques permettant les progrès ou les exploits ! C'est un sport où la notion de force pure est largement remplacée par la vitesse. Il demande une excellente condition physique, de la souplesse, de l'adresse et de la précision, un bon esprit d'analyse, de l'astuce et de l'endurance... ouf !

Le but du jeu est d'envoyer le volant au sol, dans le camp adverse, en amenant l'adversaire à la faute, et d'éviter que le volant ne tombe dans son propre terrain. Le filet, à 1,55 m, n'est pas très haut, mais cet obstacle est souvent la fin des espoirs en cours de match... on s'en aperçoit... Maintenant, à vous !!



**« LES ANIMAUX VENIMEUX VIVANTS, RÉGIONAUX ET EXOTIQUES », AU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE LILLE.**

« Les Animaux venimeux vivants, régionaux et exotiques », tel est le thème de l'exposition à caractère culturel et scientifique, qui se déroulera du 28 avril au 12 juillet,

au Musée d'Histoire Naturelle de Lille.

Le Musée d'Histoire Naturelle, comme tous les musées d'histoire naturelle, dispose d'un patrimoine important et

varié, et joue un rôle fondamental dans la culture régionale. Ces musées constituent de véritables outils de référence, d'information et d'action dans la société moderne, tant sur le plan municipal, régional que national.

Les musées d'histoire naturelle s'ouvrent, depuis quelques années, sur l'environnement naturel et humain. Ce phénomène incite souvent d'autres organismes à s'associer à cette démarche.

Ainsi, cette exposition comporte deux objectifs essentiels : d'une part, la diffusion de la culture scientifique et technique, avec l'aide d'organismes de recherches, d'universités, de musées, d'organismes ministériels (INSERM, Institut Pasteur de Lille et Institut Pasteur de Paris, la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille, les laboratoires pharmaceutiques et les pharmaciens régionaux, l'université de Lille I...) et d'autre part,

la diffusion de l'animation scientifique dans le domaine de l'écologie et de l'environnement à partir de vertébrés et invertébrés vivants venimeux, présentés dans le cadre de l'exposition (activités pour les scolaires, les non-scolaires, stages de formation pour les enseignants...).

**Cette exposition possède une double originalité**

Elle répond à l'attente d'un public très large : expositions, curiosité à propos des animaux venimeux vivants, animations...

75 000 visiteurs accueillis en trois mois lors de l'exposition « les plus beaux insectes du monde » prouvent la réalité du public existant.

Elle repose sur la collaboration de nombreux partenaires.



Pour tous renseignements :  
Musée d'Histoire Naturelle  
19, avenue de Bruxelles  
Lille  
Tél. : 53.38.46.

**BIENTOT SIX NOUVEAUX SCANNEURS DANS LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS**

La politique, mise en place par le Gouvernement depuis 1981, en matière de santé, s'est attachée à améliorer la qualité des soins et à en faciliter l'accès pour tous.

Pour 60 scanners installés en 1981, il y en aura 200 à l'issue de l'année 1985 : le nombre de scanners mis en service en France aura donc plus que triplé. On disposera ainsi d'un scanner pour une moyenne de 275 000 habitants. Pour l'année 1985, six scanners seront implantés dans plusieurs centres hospitaliers et cliniques de la région Nord-Pas-de-Calais : un à Lille, à la Clinique de La Louvière, et un dans les cen-

tres hospitaliers suivants : Arras, Béthune, Roubaix, Dunkerque et Maubeuge.

L'autorisation d'implantation des scanners a été accordée par les pouvoirs publics selon les principes suivants : l'appréciation des besoins sanitaires, en poursuivant la correction des déséquilibres géographiques constatés au début de l'année 1984 et la recherche d'une complémentarité entre le secteur public et le secteur privé.

L'implantation des scanners s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'amélioration de l'équipement hospitalier du Nord-Pas-de-Calais.

## 1985 : LE PALAIS DES BEAUX-ARTS DE LILLE FÊTE SON CENTENAIRE

Le Musée des Beaux-Arts de Lille, l'un des trois premiers musées de province par la richesse de ses collections, fête cette année le centenaire du bâtiment qui l'abrite.

Il y a 100 ans, en effet, le 10 janvier 1885, à l'issue d'un concours national à deux degrés qui réunissait 82 concurrents, Bérard et Delmas étaient chargés de la construction du Palais des Beaux-Arts de Lille, place de la République. Celui-ci était destiné à remplacer l'ancien musée, logé alors à l'étage supérieur de l'hôtel de ville de Benvignat dont les collections, grâce à l'esprit d'initiative et au zèle infatigable du conservateur Reynard, se trouvaient fort à l'étroit.

Elles se trouvaient d'autre part exposées continuellement, du fait de leur situation au-dessus des bureaux, à des risques d'incendie qui faisaient frémir les responsables municipaux et la presse locale.

Dès son élection en 1881, Géry Legrand décidait de faire ériger un Palais « **digne de recevoir les collections les plus riches de France après celles de Paris** », d'affecter le jardin de la république situé face à la Préfecture à sa construction et de lancer une loterie pour pourvoir au financement du bâtiment. Le

Maire de Lille a cherché à faire participer massivement les Lillois à « **cette œuvre de sauvegarde, éminemment patriotique** ». Et de fait, le 17 septembre 1883, jour du tirage, 4 500 000 billets avaient été vendus, ce qui — déduction faite des frais divers — rapportait la somme considérable à l'époque de 2 800 000 F !

La construction du bâtiment, proprement dite, commençait le 20 juillet 1885 (les architectes Bérard et Delmas avaient affiné depuis le concours leurs propositions et remanié leur projet pour le faire correspondre au budget disponible) et devait durer près de 7 ans, jusqu'à l'inauguration officielle du Palais le 6 mars 1892.

La construction du Palais des Beaux-Arts de Lille constitue une étape importante dans l'histoire du Musée des Beaux-Arts de la ville. La commémoration de cet événement s'imposait d'autant plus qu'elle sera l'occasion de renforcer l'étroite collaboration existant déjà avec les autres institutions culturelles et d'engager un dialogue prometteur avec les entreprises du secteur économique. Certaines manifestations ont été réalisées en effet avec leur concours.



Le Musée dans l'ancien Hôtel de Ville de Benvignat

## Le programme des Festivités

Pour fêter cet anniversaire, le Musée des Beaux-Arts de Lille organise, jusque début juillet, une exposition « **Un palais pour un musée** » destinée à évoquer l'histoire de la construction du « nouveau bâtiment », et à faire revivre le mode de présentation des collections en faveur au XIX<sup>e</sup> siècle. Des collections, rarement exposées depuis 1914 et très appréciées au siècle dernier, seront également présentées. Il s'agit de la collection d'ethnologie asiatique et océanienne léguée au Musée en 1852 par Moillet, amateur passionné et grand voyageur, et d'un ensemble de vases monumentaux en porcelaine de Sèvres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis le 13 avril, dans le grand hall de l'hôtel de ville, se tient l'exposition « **Un écrin pour un trésor, Le Palais des Beaux-Arts et les collections du Musée** » qui, par l'intermédiaire de 50 photographies, proposera un voyage à travers les salles et l'architecture du musée et montrera la variété de ses collections (peintures, sculptures, céramiques, tapisseries, objets d'art...). Elle devrait inciter les Lillois à aller découvrir de plus près les chefs d'œuvre que possède leur Musée.

A l'automne aura lieu une exposition de prestige « **Les Pays-Bas et les peintres français au temps de Boucher, Fragonard, et Chardin** » où des chefs-d'œuvre de ces artistes seront mis en correspondance avec ceux d'artis-

tes flamands et hollandais. D'autre part, le Musée proposera pendant toute l'année 1985 un ensemble de manifestations réalisées avec les différents partenaires culturels de la ville.

Ainsi, plusieurs concerts seront organisés avec l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre de Chambre de Lille et le Conservatoire, ainsi que la pianiste Pierre Delgrange ; la Fanfare Municipale et l'Harmonie Municipale vont concourir au lancement d'une tombola le 14 avril, tombola destinée à rappeler l'origine du Palais des Beaux-Arts, œuvre de tous les Lillois, et à enrichir les collections du Musée ; une journée philatéliste, comportant une exposition sur « le timbre et l'œuvre d'art » et l'oblitération avec le cachet du centenaire du Palais des Beaux-Arts de Lille, se déroulera le 21 avril et un récital de danse aura lieu au Musée des Beaux-Arts le lundi 15 avril.

Des conférences, des rencontres avec les différents partenaires du Musée sont également prévues avec le souci constant de faire du Musée des Beaux-Arts de Lille une institution de plus en plus familière aux habitants de la région et de la faire rayonner nationalement et internationalement.

Pour tous renseignements complémentaires : Secrétaire Arts, Jardin du Musée des Beaux-Arts, 59000 Lille. Tél. : (20) 57.01.84.

DEPARTEMENT DU NORD.  
**VILLE DE LILLE**  
 DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX  
**CONSTRUCTION**  
 DU  
**PALAIS DES BEAUX-ARTS**  
**ADJUDICATION**  
 en cinq lots des travaux à exécuter, savoir :

1 <sup>er</sup> LOT. — Terrasse, Maçonnerie, Carrelage y compris une somme à valoir de...	70.426,30	Dépense évaluée... 234.077 18
2 <sup>e</sup> LOT. — Serrurerie et quincaillerie y compris une somme à valoir de...	11.146,33	Dépense évaluée... 152.969 13
3 <sup>e</sup> LOT. — Menuiserie, Parquets, Charpente y compris une somme à valoir de...	7.284,24	Dépense évaluée... 177.616 25
4 <sup>e</sup> LOT. — Couverture et Plomberie y compris une somme à valoir de...	8.437,30	Dépense évaluée... 80.444 00
5 <sup>e</sup> LOT. — Peinture et Vitrerie y compris une somme à valoir de...	3.830,66	Dépense évaluée... 2.124.065 fr. 02
<b>Ensemble... 2.124.065 fr. 02</b>		

N.B. — Les soumissions extra-conditionnelles, notamment celles demandant une augmentation des prix du projet ou celles qui ne seraient pas accompagnées des pièces exigées seront déclarées nulles et non avenues.

Le Maire de la Ville de Lille.

Le 10 Juin 1985.

DE LA VILLE DE LILLE  
 GÉRY LEGRAND

# VIENT DE PARAITRE!

## PERSONNES AGEES VIVRE CHEZ SOI

*C'est possible!*

Cette brochure est à retirer gratuitement à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier, à la mairie d'Hellemmes, dans les bureaux d'aide sociale ou aux sièges des associations concernées.



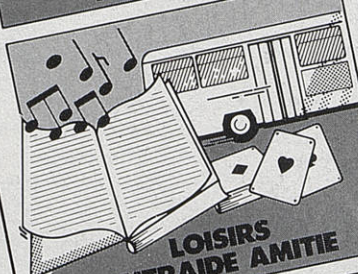
REPAS A DOMICILE



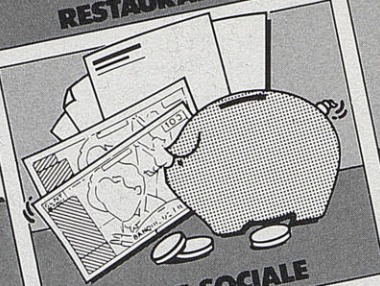
RESTAURATION



AIDE MENAGERE



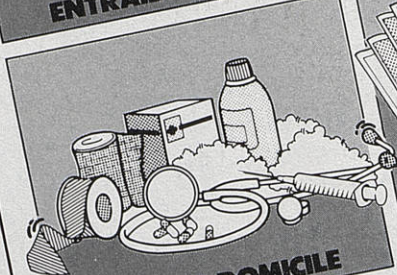
LOISIRS  
ENTRAIDE AMITIE



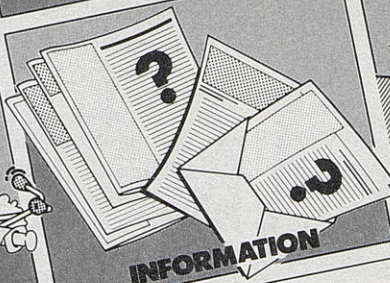
AIDE SOCIALE



AMELIORATION  
DE L'HABITAT



SOINS A DOMICILE



INFORMATION



OPERATION  
SPECIAL VACANCES

LILLE, VILLE SOLIDAIRE.

